

## Public Concerné

Titulaire du diplôme ERP/IGH 2 ou titulaires du diplôme SSIAP 2 ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes durant les 36 derniers mois.

## Prérequis Obligatoires

- Diplôme SSIAP 2
- PSC 1 de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
- Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois)

## Objectifs

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et aux Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie grâce à la remise à niveau SSIAP 2.

D'exploiter un PC sécurité et mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens grâce à la remise à niveau SSIAP 2.

## Lieu de la Formation

- Sur un de nos centres techniques INTER (planning à consulter)

## Durée

- 3 jours soit 21 heures

## Nombres de stagiaire

- 1 à 12 personnes au maximum

## Contenu de la Formation

### Première partie de la remise à niveau SSIAP 2 : Réglementation

- ✓ Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH - Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.  
Principes fondamentaux de sécurité

### Deuxième partie de la remise à niveau SSIAP 2 : Pratique

- ✓ Exercices pratiques

## Troisième partie de la remise à niveau SSIAP 2 : Organiser une séance de formation

- ✓ Formation des agents de l'équipe

## Quatrième partie de la remise à niveau SSIAP 2 : Management de l'équipe de sécurité

- ✓ Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité

### Equipe Pédagogique – Qualification des intervenants

- Nos formateurs sont des formateurs en prévention des risques expérimentés sur ce thème (un grand nombre d'entre eux étaient ou sont encore SSIAP 3).
- Responsable pédagogique : LAKAL Bruno.

### Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation remis à chaque stagiaire

### Modalités de mise en œuvre et sanction

- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu.
- Un document de référence sera remis à chaque participant.
- Attestation de formation et de présence.

### Agrément

- Organisme de formation partenaire agréé par la Préfecture de Police de Paris par arrêté n°05-0010 du 29/11/2005 pour la formation aux 3 degrés de qualification du personnel. L'agrément a été renouvelé par arrêté de la Préfecture de Police de Paris n°075-2020-007 du 12/11/2020 pour une durée de 5 ans.